

Ecrit par le 12 juin 2026

# Isle-sur-la-Sorgue, Un bilan touristique au top pour cause de stratégie affûtée



**L'Isle-sur-la-Sorgue fait partie des villes les plus visitées du Vaucluse. Pour cela, elle a mis en place une stratégie, faisant naturellement alliance avec ses voisins. Résultat ? Un maillage territorial séduisant qui propose aux touristes des circuits cohérents comme Fontaine-de-Vaucluse, Gordes et l'Isle dans la même journée. L'info la plus importante de cette 2<sup>e</sup> année de pandémie ? 95 % des touristes proviennent de l'hexagone et de la région.**

## Ce succès ?

L'Isle-sur-la-Sorgue le doit à une professionnalisation à tous les étages de l'accueil physique et à des photos artistiquement travaillées, en passant par des textes dignes de Giono, sur Internet, mon tout étant délivré en plusieurs langues. Au final ? Tout le monde est gagnant. Dans les coulisses ? Le recrutement de profils affûtés et talentueux. L'exigence ? Elle paie ! Ce qui est visé ? Un tourisme pluriel mêlant toutes les propositions : Patrimoine, culture, art, œnologie, aventure, tourisme agricole, antiquité

Ecrit par le 12 juin 2026

décoration, métiers d'art.



DR La Venise Comtadine

### Un nouveau tourisme

C'est dans les salons du Grand Hôtel Henri qu'[Eric Bruxelles](#), président de l'Isle-sur-la-Sorgue Tourisme, vice-président de la Communauté de communes Pays-des-Sorgues et Mont-de-Vaucluse, également délégué au tourisme et à l'événementiel et [Xavier Feuillant](#), directeur [Isle-sur-la-Sorgue Tourisme](#) ont présenté 'La stratégie touristique de l'Isle-sur-la-Sorgue tourisme et les projets 2022 et 2023'.

### Les enjeux ?

Lisser dans le temps et l'espace le flux touristique pour une destination vivante toute l'année. Autre donnée ? Les habitants de l'Isle-sur-la-Sorgue sont au cœur de l'offre touristique puisque plus de 50% de l'offre d'hébergement se fait via des plateformes collaboratives et les privés. Un atout majeur aussi pour éviter les conflits habitants-touristes et tendre vers l'aplanissement du sur-tourisme.

### Ce qui a fait la différence ?

Si l'offre touristique se déploie désormais plus aisément, c'est qu'en amont, l'ensemble des acteurs professionnels et particuliers, se sont engagés à travailler ensemble, se sont professionnalisés et exercés au numérique. Et aussi : «Nous sommes une des rares villes de France à pouvoir proposer des hébergements, des commerces et une restauration continuellement ouverte sur l'année, relève Eric Bruxelles.»

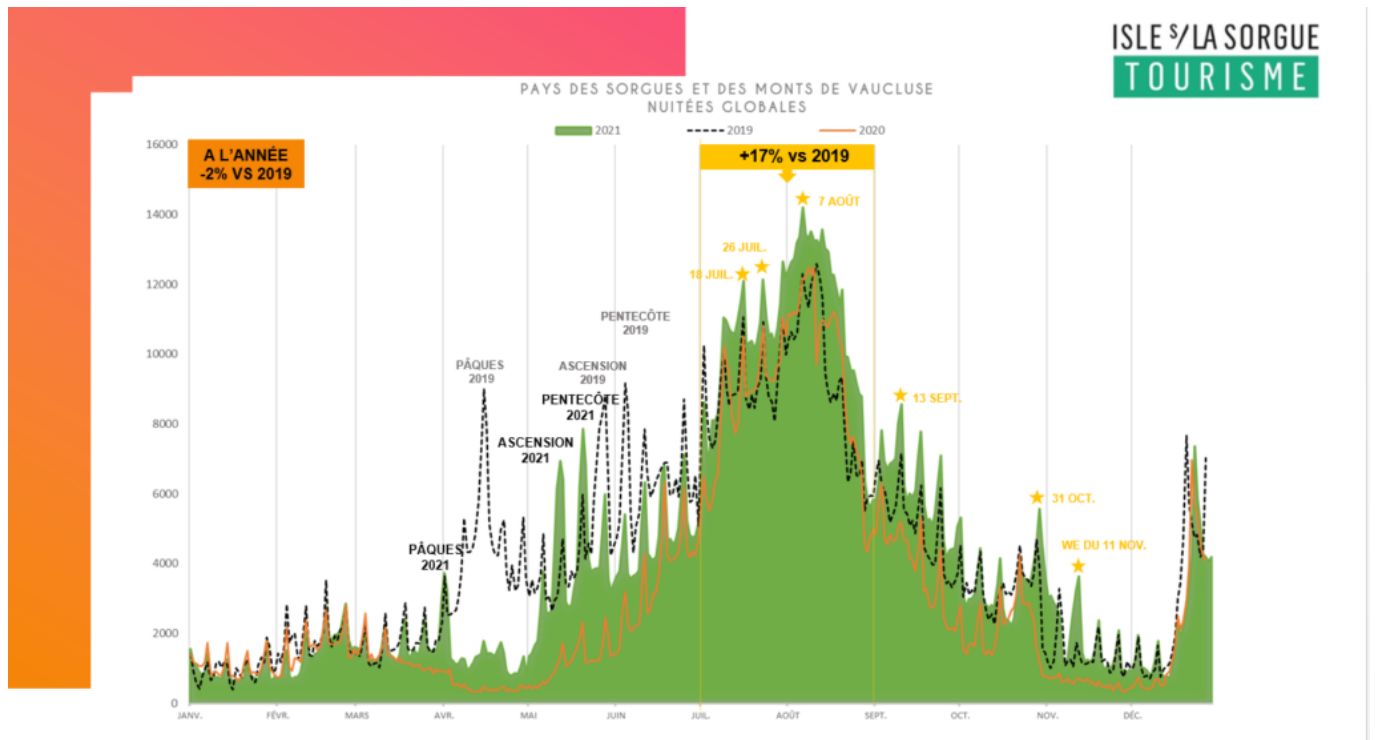
### Tourisme mode d'emploi

Parce que l'habitant est de venu un acteur majeur du tourisme, l'Isle-sur-la-Sorgue Tourisme a créé une plateforme dédiée pour échanger, former, communiquer sur les programmes touristiques, les

Ecrit par le 12 juin 2026

événements tout au long de l'année mais également sur les règles et comportements quand on est loueur saisonnier ou locataire saisonnier : gestion des déchets, relation avec le voisinage, découverte du territoire, développement de services...

Autre chose ? Les grands événements nationaux et internationaux sont dorénavant planifiés en dehors des pics estivaux. Enfin, l'Office de tourisme s'est lancé dans la recréation de son site Internet pour en optimiser la visibilité.



En pointillés noirs l'année 2019, en orange l'année 2020 et en vert l'année 2021

### Une fréquentation record malgré la Covid

L'année 2021 ? Elle s'est révélée extraordinaire, et cela malgré la Covid et l'absence de touristes étrangers. La preuve ? Par exemple la fréquentation à Fontaine de Vaucluse s'élève à 800 000 visiteurs en 2021 tandis qu'à l'Isle-sur-la-Sorgue elle atteint un niveau record avec 1,5 million de visiteurs répartis sur toute l'année, même si la clientèle étrangère a repointé le bout de son nez au dernier trimestre.

### Les chiffres à la loupe ?

«En 2021, les hôtels du territoire enregistrent environ 11 000 nuitées, soit 9% de plus par rapport à 2019, précise Xavier Feuillant. Concernant les nuitées globales (tout type d'hébergement y compris les nuitées étrangères), le pourcentage s'élève à plus 17 % par rapport à 2019. Si logiquement le nombre de nuitées étrangères enregistre une baisse de - 4 % par rapport à 2019 sur la saison estivale et -31 % sur l'ensemble de l'année en raison des restrictions liées à la crise sanitaire, le nombre de nuitées, toutes périodes confondues, est supérieure à 2019 et à 2020 sur l'ensemble des temps forts à l'année, et ce, en étant pénalisé par l'absence des touristes étrangers. 2021 reste donc une année record par rapport à

Écrit par le 12 juin 2026

2020 et 2019. »

### Les restaurateurs aussi se frottent les mains

«Si ces très bons résultats sont avérés pour ce qui est du locatif, les restaurateurs enregistrent en 2020 et 2021 des années exceptionnelles avec un record battu de fréquentation et ce, malgré la distanciation et les périodes de fermeture. Il faut dire que l'Isle-sur-la-Sorgue a mis en place une stratégie offensive : avec l'espacement des tables imposé, les restaurateurs ont pu agrandir les terrasses sur l'espace public et ont ainsi pu compenser partiellement leurs pertes et avoir une meilleure année que hors Covid.»

### Di-ver-si-fier

Si la Venise Comtadine adore qu'on la qualifie de Capitale des antiquités toute l'année et du shopping indépendant, elle veut ouvrir encore plus grand l'éventail de son charme... Pour développer le tourisme vert alors elle cible «les vacanciers traditionnels -qui ne bénéficient pas d'une communication particulière pour éviter le sur tourisme- ; la clientèle nature/outdoor dont l'approche nature et sport peut se faire toute l'année ; la clientèle de proximité qui s'est révélée essentielle pendant la crise -la clientèle étrangère. Et puis il y a le tourisme d'affaires qui pourrait être développé par [Belambra](#) (plus de 50 clubs nichés dans les plus beaux endroits de France),» assure Eric Bruxelles.



DR Les roues à aubes de l'Isle-sur-la-Sorgue

### Mettre au jour des richesses encore trop inexploitées

Ecrit par le 12 juin 2026

Eric Bruxelles et Xavier feuillant pensent coopération et planification. Alors on s'organise autour du Festival du [Château de Saumane-de-Vaucluse](#) avec ses expositions temporaires d'ici 2022/2023 ; de la [Fondation Villa Datriis](#) pour l'art moderne; du [Pôle multiculturel](#) de l'Isle-sur-la-Sorgue avec son cinéma de trois salles en cours de réalisation qui sera opérationnel en 2024 dans le cadre de la Réhabilitation de l'Ilot de la Tour d'Argent et des expositions du Centre d'art contemporain [Campredon](#). Le patrimoine culturel mettra, lui, en valeur la brocante, l'histoire de l'Isle-sur-la-Sorgue ainsi que les sites remarquables mis en lien pour une proposition plus variée.

### **Question d'urbanisme**

L'urbanisme n'a pas été oublié et pour cause car mal adapté, il peut clairement freiner le tourisme et reste un outil essentiel du bien vivre et de l'apaisement de la ville. Ainsi il est prévu la construction d'un hôtel 5 étoiles en 2024 ; l'embellissement du centre historique du [Thor](#) ; la piétonisation du centre-ville de Fontaine de Vaucluse ; la rénovation du site de Belambra pour accueillir un important tourisme d'affaires ; un nouvel office de tourisme en services partagés à [Châteuneuf-de-Gadagne](#)

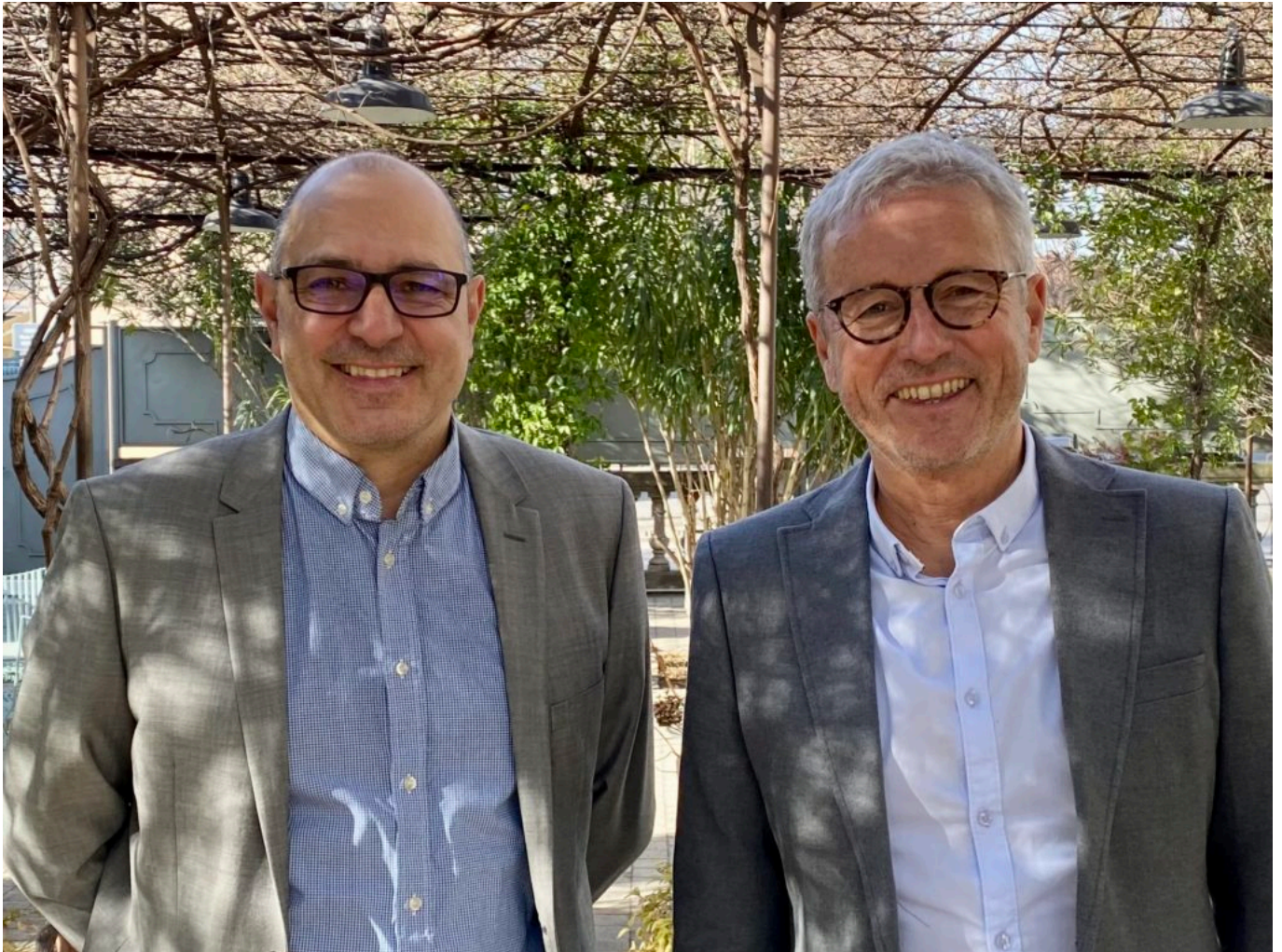
### **Dans les cartons ?**

Un accueil, une gestion et une exploitation de l'office entièrement numérisée ; Un développement de la commercialisation des offres touristiques, billetterie ; Un pôle évènements chargé de fédérer l'offre événementielle de la communauté de communes et la création d'un symposium international de l'attractivité en territoire rural premier trimestre 2023.

### **La Labellisation**

Elle est dorénavant incontournable et marque l'obligation de remplir de sévères critères de qualité. C'est notamment le cas de l'Epic tourisme (Établissement public industriel et commercial) qui vise l'obtention du label d'Excellence première catégorie sachant que la marque 'Qualité tourisme' a été obtenue en janvier dernier, « avec la meilleure note jamais obtenue pour un office de tourisme », a souligné Eric Bruxelles qui vise de devenir une station classée de tourisme, et, en 2022, obtenir le classement en catégorie 1. Évidemment un tourisme harmonieux réclame d'inscrire les activités touristiques dans une démarche sociale, bienveillante et plus éco-responsable. En cela Xavier Feuillant vise l'obtention du Label Grand site de France dans 5 ou 6 ans.

Ecrit par le 12 juin 2026



Xavier Feuillant et Eric Bruxelle, très satisfaits du bilan touristique 2021, et cela malgré la pandémie qui a démontré que le tourisme est avant tout national et régional

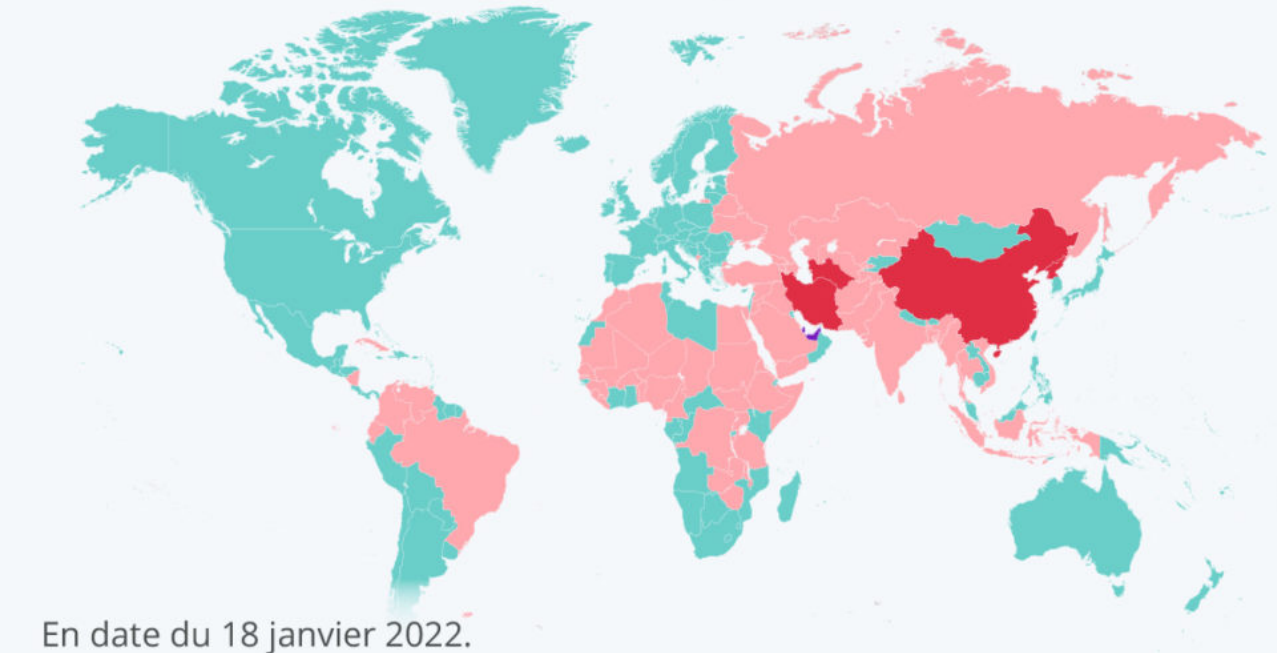
## Ces pays qui bloquent les réseaux sociaux

Ecrit par le 12 juin 2026

# Ces pays qui bloquent les réseaux sociaux

Carte des pays ayant bloqué l'accès à des réseaux sociaux depuis 2015

- Accès bloqué par le passé
- Aucune évidence de blocage
- Blocage actuel
- Blocage actuel de la VoIP/MI



En date du 18 janvier 2022.

Source : Surfshark



statista

Depuis 2015, au moins 72 pays dans le monde ont bloqué ou restreint l'accès à des [réseaux sociaux](#) ou applications de communication (voix sur IP, messageries instantanées). C'est ce qui ressort d'une [étude couvrant 193 pays](#) réalisée par la société Surfshark, spécialisée dans la protection de la vie privée et la sécurité des données en ligne. Actuellement, environ 3 % des pays étudiés bloquent l'accès à des réseaux sociaux ou messageries. Tous ces pays sont situés en Asie. En Chine, Corée du Nord, Turkménistan et

Écrit par le 12 juin 2026

Iran, ce sont principalement des réseaux sociaux étrangers qui sont bloqués, comme [Twitter](#) et [Facebook](#). Il convient de noter que la Chine possède son propre écosystème national de réseaux sociaux, avec des applications telles que WeChat et Weibo. Quant au Qatar et aux Émirats arabes unis, ils restreignent l'utilisation des appels passés via Internet (voix sur IP), ce qui concerne par exemple des applis comme Messenger, WhatsApp et Skype.

Selon les analystes, ces restrictions sont principalement le fait de [gouvernements non démocratiques](#). Ainsi, on observe que ce sont majoritairement des pays africains et asiatiques (et quelques pays d'Amérique du Sud) qui ont le plus restreint l'accès au réseaux sociaux ces dernières années. Toutefois, dans la plupart des cas, ces restrictions sont temporaires. Parmi les cas les plus récents de blocage, on peut mentionner le Kazakhstan et le Burkina Faso, où d'importantes perturbations d'Internet ont été enregistrées début janvier lors des « manifestations contre la hausse des prix de l'énergie » pour le premier cité, et pendant des « arrestations liées à un prétendu coup d'État » pour le second.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

---

## Quand l'Aurav se penche sur notre rapport au travail

Ecrit par le 12 juin 2026



## **L'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône-Avignon-Vaucluse) s'est penchée sur la place du travail dans nos modes de vie et d'habiter.**

8 travailleurs sur 10 sont globalement satisfaits et seulement 10% -les cadres et des trentenaires- sont peu satisfaits de leur parcours professionnel actuel. La rémunération reste la principale source de motivation suivie par l'intérêt et l'apprentissage de nouvelles choses dans son métier. La bonne entente avec ses collègues et supérieur reste essentielle à hauteur de 97%. Moins connu que le 'Burn out' (état de fatigue intense et grande détresse causés par le stress au travail) c'est le 'Bore out' (épuisement professionnel par l'ennui au travail) qui touche 12% des salariés. Ils sont cependant 67% à considérer que leur responsable se soucie de leur bien-être et agit pour minorer les effets de stress ou d'inconfort.

### **Le télétravail**

Dans cette enquête, 1 travailleur sur 2 estime le travail moins plaisant depuis la crise de la Covid, 38% trouvent que leur stress a augmenté. Pour un tiers la frontière entre la vie professionnelle et personnelle est devenue compliquée avec une intensification du rythme de travail.

Ecrit par le 12 juin 2026

### **Un nouveau mode de vie ?**

Désormais 84% des salariés souhaitent télétravailler 2 à 3 jours par semaine. Les raisons évoquées ? Réduction du temps en transport, environnement plus calme, meilleur équilibre entre la vie personnelle et professionnelle. Une solution qui intervient également dans la lutte contre le changement climatique avec 126 000 actifs quittant quotidiennement leur commune pour aller travailler dans l'aire urbaine d'Avignon avec une moyenne de 38km par jour et une économie de 265€ par an pour un jour de télétravail.

### **Moins de visibilité pour les travailleurs**

Les personnes interrogées ont cependant évoqué l'isolement, des performances moins remarquées par leur supérieur hiérarchique avec donc des salaires moins revalorisés, plus d'anxiété, de dépression et de burn-out. Télétravail rime aussi avec introspection ainsi un travailleur sur 2 souhaite poursuivre son travail mais 75% d'entre-eux ne se projettent pas.

### **Modes de fonctionnement et habitat**

37% des personnes interrogées vivent une maison avec jardin en secteur péri-urbain voire rural. Une personne sur 2 prévoit déjà de déménager, ces personnes sont le plus souvent des couples avec sans enfants.

### **L'enquête**

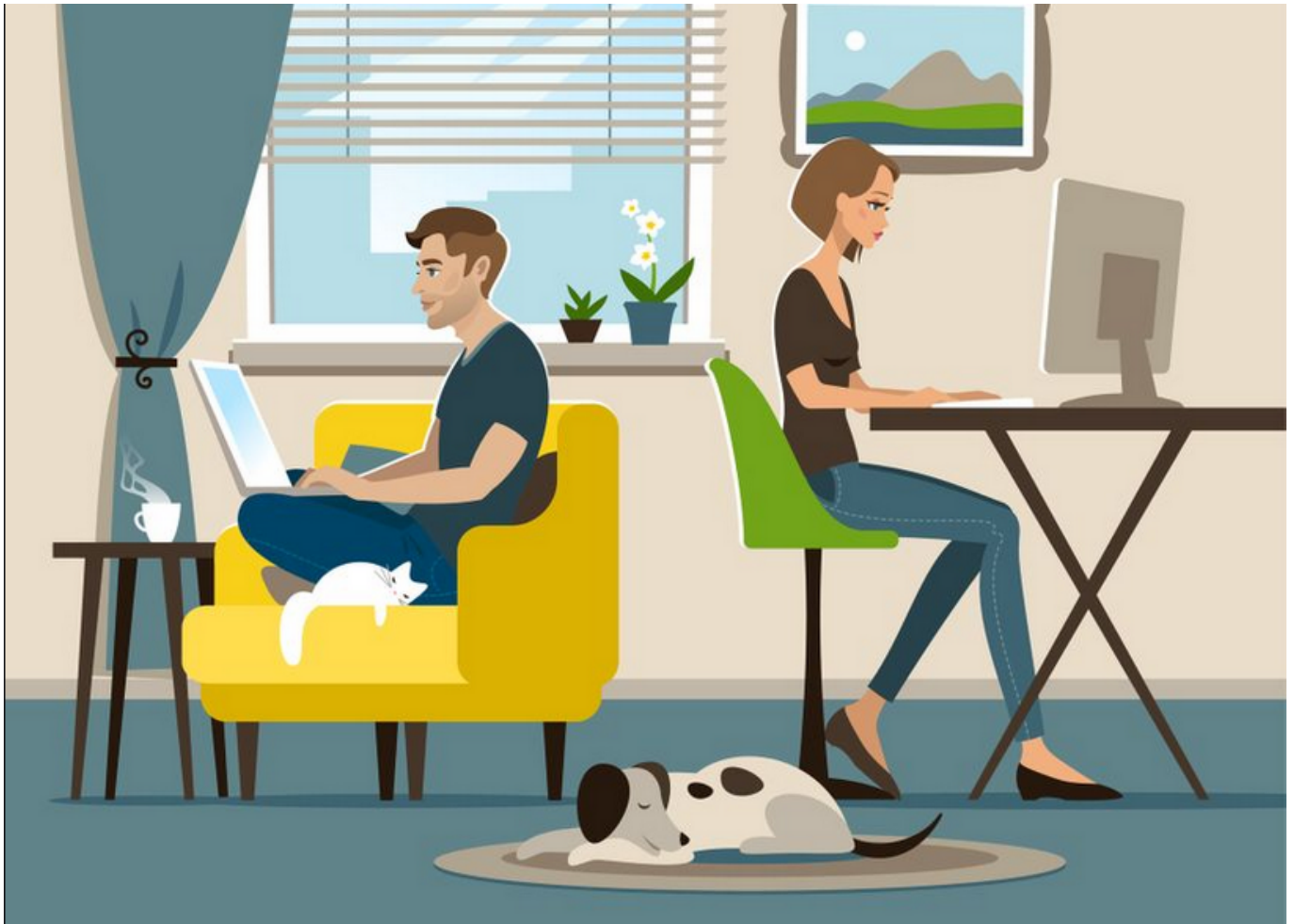
Cette enquête a été demandée de plusieurs des membres de L'Aurav et lancée sur les réseaux sociaux, en juin et juillet 2021. Elle a concerné 100 personnes travaillant, pour plus de la moitié de l'échantillon, en Vaucluse, dans le Gard et les Bouches-du-Rhône.

### **Source**

'Le rapport au travail, enquête sur ses évolutions et ses impacts dans les territoires', dans sa globalité [ici](#). Source Direction de la publication Gilles Perilhou. Réalisation Anne-Lise Benard. 164, avenue de Saint-Tronquet. Le Pontet. [www.aurav.org](http://www.aurav.org).

MH

Écrit par le 12 juin 2026



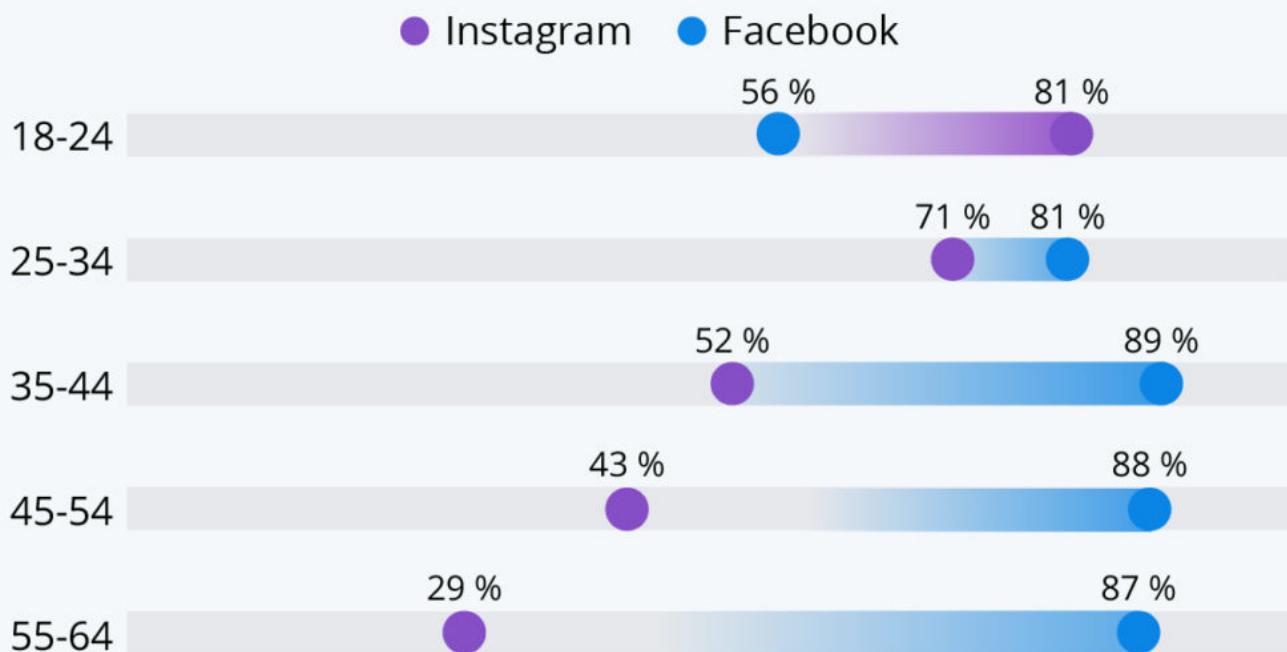
DR

## Instagram vs Facebook : le fossé générationnel

Ecrit par le 12 juin 2026

# Instagram vs Facebook : le fossé générationnel

Part des répondants utilisant régulièrement Facebook et Instagram selon la tranche d'âge en 2021



Base : 1 817 adultes français (18 à 64 ans) qui utilisent régulièrement les réseaux sociaux.

Source : Statista Global Consumer Survey




Une [nouvelle étude](#) de Statista met en lumière le fossé générationnel qui est en train de se creuser sur les [réseaux sociaux](#), en se penchant plus particulièrement sur l'exemple de l'utilisation d'Instagram et de Facebook.

Comme le montre notre graphique, [Instagram](#) est de loin le réseau social préféré de la génération Z. 81

Ecrit par le 12 juin 2026

% des répondants âgés de 18 à 24 ans interrogés ont déclaré être des utilisateurs réguliers de l'appli de partage de photo et de vidéo, tandis que Facebook ne parvient à attirer l'attention que de 56 % d'entre eux seulement.

L'audience régulière d'Instagram diminue ensuite rapidement à mesure que l'on progresse dans les groupes d'âge : 71 % pour les 25-34 ans, 52 % entre 35 et 44 ans, et pour finir : 29 % chez les 55-64 ans. Au delà de 25 ans, le réseau social le plus largement utilisé reste ainsi [Facebook](#), ce dernier enregistrant sa plus grande part d'utilisateurs réguliers dans les tranches d'âge allant de 35 à 64 ans (près de 90 %).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

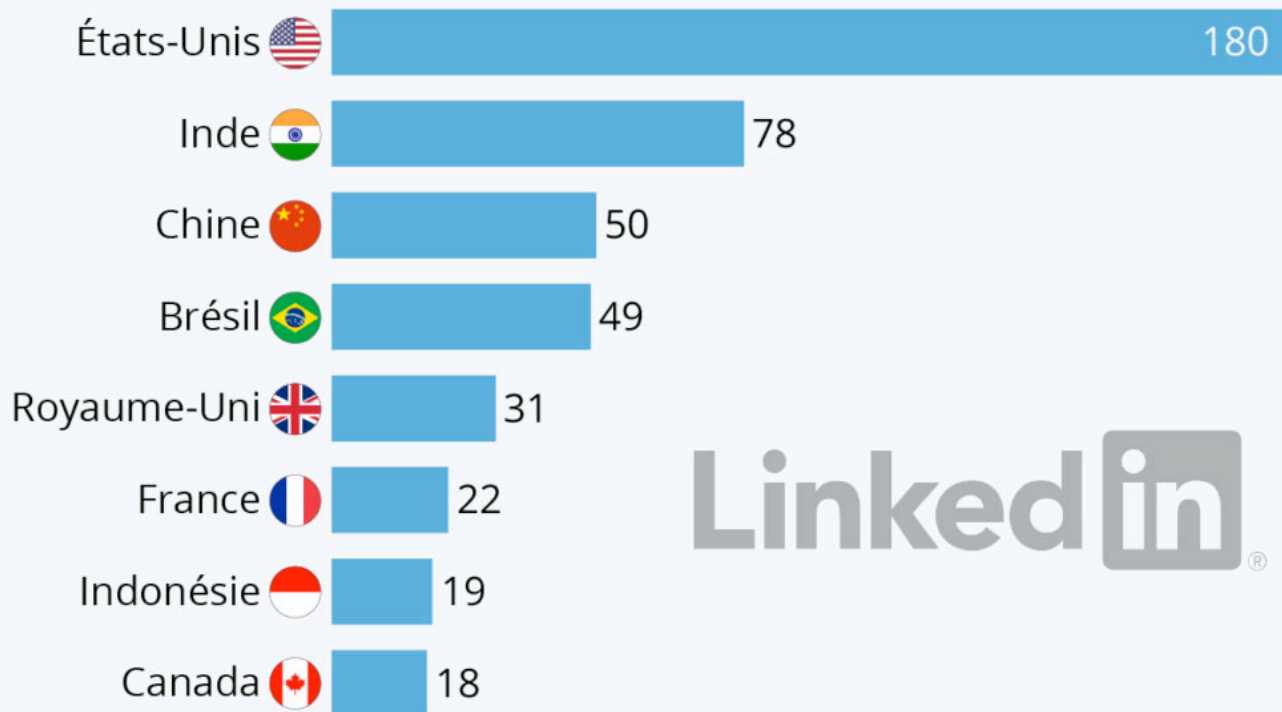
---

## Les pays qui comptent le plus de membres LinkedIn

Écrit par le 12 juin 2026

# Les pays avec le plus de membres LinkedIn

Classement des pays selon le nombre d'utilisateurs de LinkedIn en juillet 2021 (en millions)




Sources : LinkedIn via We Are Social




[LinkedIn](#), le plus grand réseau professionnel du monde, cessera ses activités en Chine à la fin de l'année. C'est ce qu'a annoncé Microsoft, propriétaire de la plateforme depuis 2016, arguant qu'il doit faire face à « un environnement opérationnel nettement plus difficile et des exigences de conformité accrues » dans le pays asiatique. Pour remplacer LinkedIn en Chine, le géant de la tech prévoit de lancer une nouvelle application dédiée aux candidatures professionnelles, InJobs, d'ici la fin de l'année.

Ecrit par le 12 juin 2026

LinkedIn, qui compte plus de 770 millions de membres dans le monde, était le dernier [grand réseau social](#) occidental encore en activité en Chine après le blocage de Twitter et Facebook en 2009 et le départ de Google en 2010. Selon les [données](#) publiées par We Are Social, la plateforme avait atteint le cap des 50 millions de membres cet été en Chine, ce qui faisait de ce pays son troisième marché mondial, derrière l'Inde (78 millions) et juste devant le Brésil (49 millions).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

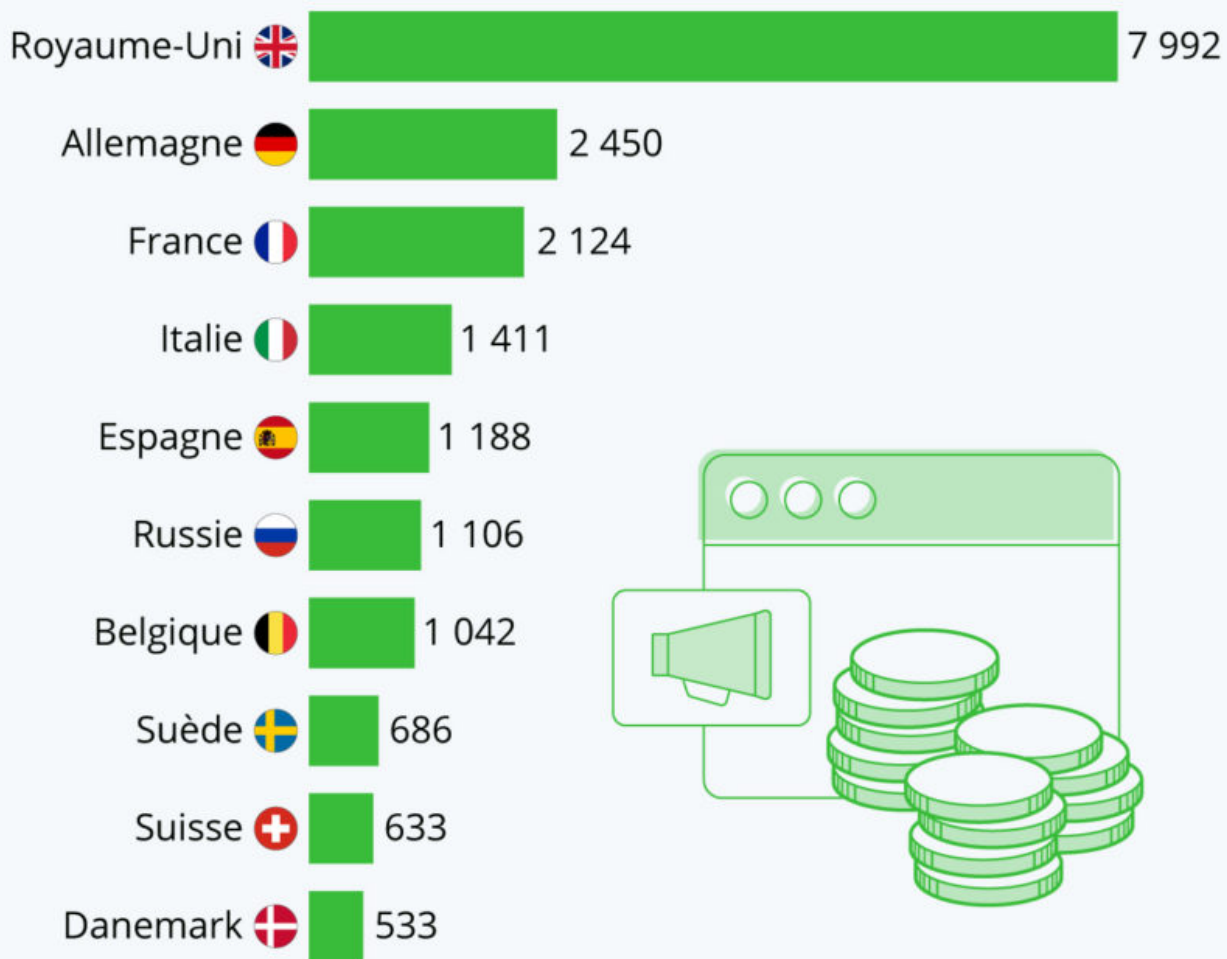
---

## Les réseaux sociaux, un eldorado publicitaire

Ecrit par le 12 juin 2026

# Les réseaux sociaux, un eldorado publicitaire

Estimation des revenus publicitaires sur les réseaux sociaux en 2021 (en millions d'euros) \*



\* dans une sélection de pays européens.

Source : Statista Digital Market Outlook



**statista**

Ecrit par le 12 juin 2026

Les [réseaux sociaux](#) représentent un eldorado déjà bien conquis sur le marché du marketing en ligne, mais ce n'est encore que le début d'après les prévisions du [Digital Market Outlook de Statista](#).

Selon ces estimations, les entreprises européennes investiront plus de 23 milliards d'euros dans la publicité via les réseaux sociaux en 2021. Environ 70 % de ce montant est généré par des publicités spécialement adaptées à usage mobile, tels que les smartphones.

Les entreprises basées au Royaume-Uni généreront environ huit milliards d'euros de revenus publicitaires via les réseaux sociaux. Dans aucun autre pays d'Europe, un tel chiffre d'affaires n'est réalisé avec Instagram, TikTok et les autres protagonistes du monde des réseaux sociaux. L'Allemagne occupe la deuxième place - environ 2,5 milliards d'euros y sont prévus pour l'année en cours alors que l'[Hexagone](#) complète le podium avec des revenus d'un peu plus de 2 milliards d'euros. Le niveau de revenus publicitaires générés au Royaume-Uni est principalement dû aux grands acteurs comme Facebook et Google.

Les réseaux sociaux sont donc un moteur de croissance publicitaire majeur et devraient bientôt s'imposer comme le segment numérique le plus prospère.

De Claire Jenik pour [Statista](#)

---

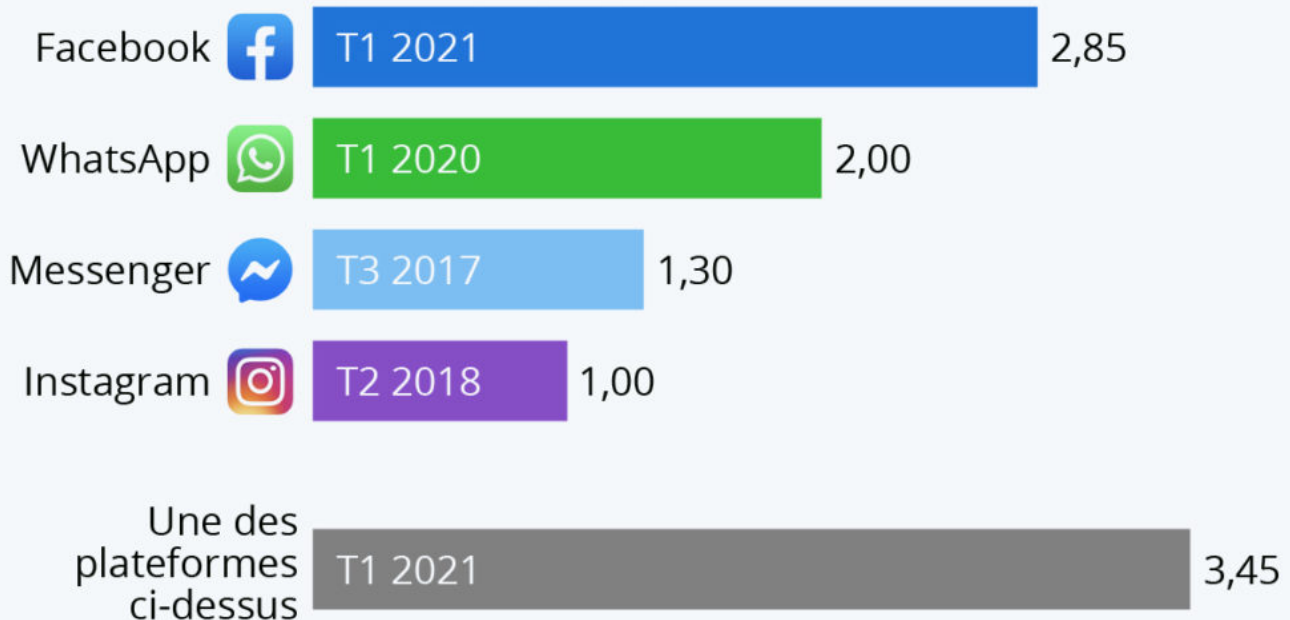
## L'empire Facebook

Ecrit par le 12 juin 2026

# L'empire Facebook

Utilisateurs actifs mensuels des réseaux sociaux / messageries du groupe Facebook, en milliards

Dernières données



Source : Facebook



statista 

Le livre « An Ugly Truth », écrit par deux journalistes du New York Times et paru le 13 juillet, dévoile les dérives de [Facebook](#) et affirme que certains ingénieurs utilisaient leur position pour espionner des utilisateurs. Des failles considérées inévitables au regard du fonctionnement et de « l'agressivité » du plus grand réseau social du monde créé par [Mark Zuckerberg](#). Selon cet ouvrage, en un an, Facebook a licencié 52 employés qui avaient abusé de leur position pour accéder aux informations personnelles

Écrit par le 12 juin 2026

d'utilisateurs.

Comme le met en avant le graphique de Statista, la famille d'applications de [Facebook](#) compte désormais plus de trois milliards d'utilisateurs actifs par mois, définis plus précisément par l'entreprise comme les individus « enregistrés sur Facebook, Instagram, Messenger, et/ou WhatsApp, ayant visité au moins une de ces plateformes par le biais d'une application mobile ou d'un navigateur web au cours des 30 jours précédents la date de mesure ». Facebook a commencé à publier cet indicateur en 2019, mais n'a en revanche pas publiquement partagé d'informations sur le nombre d'utilisateurs de Messenger et Instagram depuis respectivement 2017 et 2018. Selon les dernières données disponibles sur le nombre de personnes qui utilisent les services de messagerie et réseaux sociaux de Facebook dans le monde, la plateforme éponyme de l'entreprise restait le numéro un incontesté en la matière.

De Claire Jenik pour [Statista](#)

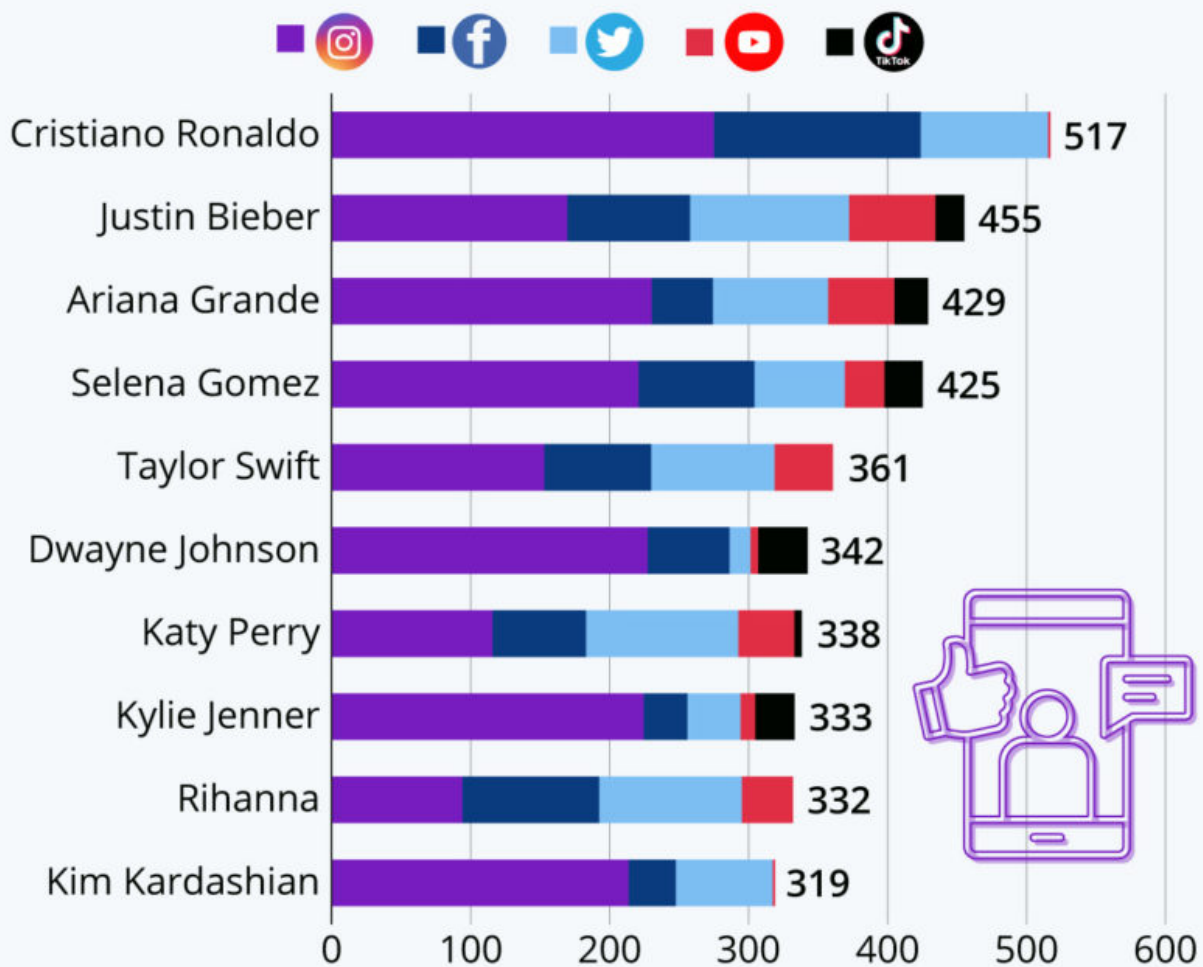
---

## Les personnalités les plus influentes sur les réseaux sociaux

Ecrit par le 12 juin 2026

# Les personnalités les plus suivies sur les réseaux sociaux

Personnes avec le plus grand nombre cumulé d'abonnés sur les réseaux sociaux sélectionnés, en millions \*



\* Données d'avril 2021.

Source : Visual Capitalist



**statista**

Ecrit par le 12 juin 2026

Dans le monde numérique dans lequel nous vivons, avoir un grand nombre d'adeptes sur les [réseaux sociaux](#) est souvent synonyme d'influence et de pouvoir. De nombreuses personnalités, issues du monde du sport, de la musique ou même de la politique, sont suivies par d'importantes communautés sur leurs réseaux sociaux, mais ces plateformes ont également donné la parole à des inconnus, qui sont devenus par la suite des [influenceurs](#) ou des youtubers de renommée nationale ou internationale.

Visual Capitalist a cherché à connaître les personnalités qui disposent de la plus grande visibilité dans l'univers des réseaux sociaux. Pour ce faire, ils ont élaboré un [classement](#) cumulant le nombre total de followers sur les principales plateformes : [Instagram](#), Facebook, Twitter, YouTube et [TikTok](#). Notre graphique montre ceux qui occupent les dix premières places. En tête du classement, on retrouve Cristiano Ronaldo, qui, en avril 2021, était toujours la personne la plus suivie sur les réseaux sociaux, avec un peu plus de 517 millions d'abonnés sur l'ensemble des plateformes sélectionnées. Le footballeur portugais est également celui qui compte le plus de followers sur Instagram et Facebook. Il est suivi par le chanteur Justin Bieber, avec 455 millions de followers, tandis que la troisième place est occupée par une femme, Ariana Grande (429 millions), talonnée de près par une autre chanteuse, Selena Gomez (425 millions). Sur les dix personnes qui comptent le plus d'adeptes sur les réseaux sociaux, six sont des musiciens : les personnalités précédemment citées étant rejointes par Taylor Swift, Katy Perry et Rihanna.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

---

## Utilisation des réseaux sociaux au travail : quelles sont les règles ?

Ecrit par le 12 juin 2026



**En 2020, les 39 millions de Français qui utilisent les réseaux sociaux y consacrent en moyenne 1 heure 42 par jour<sup>1</sup> ; même pendant leur temps de travail. Cet usage n'est pas sans incidence sur la productivité et la relation de travail. Alors, quelles sont les règles et les limites ? [Franck Singer](#), associé de [Vivaldi Avocats Paris](#), répond aux 3 questions les plus fréquentes.**

*Peut-on utiliser librement les réseaux sociaux au bureau pendant son temps de travail ?*

« Oui, selon l'article L. 1121-1 du Code du travail qui pose le principe 'Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché'. Pour autant, la connexion internet est l'un des moyens mis à la disposition du salarié pour lui permettre d'exécuter son travail. Et si la [CNIL](#) admet une tolérance d'utilisation à titre privé, tout est question de proportion : l'usage doit rester exceptionnel. Se connecter sur Facebook en arrivant au bureau est devenu un automatisme pour nombre de salariés ; un réflexe quotidien qui peut coûter cher. »

**« Licenciement pour faute grave d'un salarié connecté 41 heures en un mois. »**

Ecrit par le 12 juin 2026

« Ainsi, le licenciement pour faute grave d'un salarié qui s'était connecté pour une durée totale d'environ 41 heures en un mois à raison de plus de 10 000 connexions sur des sites non professionnels durant le temps de travail et depuis son poste (!) n'a pas fait débat et a été jugé fondé. Mais l'usage proportionné n'étant pas quantifié par la loi, il appartient aux juges de trancher en la matière. Dans son arrêt du 13 juin 2013, la Cour d'Appel de Pau a validé le licenciement d'une salariée qui utilisait Facebook une heure par jour pendant son temps de travail et condamné non pas l'acte en lui-même, mais sa fréquence, qui l'empêchait d'exercer les tâches pour lesquelles elle était rémunérée. Pour éviter tout contentieux, la prudence s'impose. »

*L'employeur peut-il contrôler cette utilisation ?*

« Oui, si elle s'effectue à partir des outils de travail mis à disposition du salarié par l'entreprise. Pour assurer notamment la sécurité informatique de l'entreprise et se prémunir du risque de propagation de virus, l'employeur peut légalement contrôler le disque dur de l'ordinateur de son salarié, même en son absence... Ce qui lui permet de savoir s'il utilise internet pour des motifs professionnels ou personnels, combien de temps il y passe, ses horaires de consultation et les sites consultés. »

**« L'employeur peut légalement contrôler le disque dur de l'ordinateur de son salarié, même en son absence. »**

« Il peut donc interdire l'accès à certains sites ou aux boîtes aux lettres personnelles. Toutefois, lorsqu'un tel contrôle est réalisé, ce dispositif, détaillé poste par poste, doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL. Le règlement intérieur de l'entreprise ou/et la charte informatique peuvent également interdire tout 'usage abusif d'internet à des fins personnelles'. Dans ce cas, la preuve d'un abus répété suffit à faire peser sur son auteur un risque de sanction pouvant aller jusqu'au licenciement. En revanche, l'employeur ne dispose d'aucun moyen de contrôle à l'encontre d'un salarié qui utilise un smartphone personnel. Mais même dans ce cas, Facebook peut rester un moyen de preuve d'une utilisation abusive si le salarié a un compte public et s'y montre particulièrement actif... A contrario, l'employeur ne peut rien contre celui qui utilise un compte privé et un smartphone personnel. »

*Peut-on divulguer sur les réseaux sociaux des contenus relatifs à l'activité de l'entreprise ?*

« Le droit d'expression des salariés est garanti par l'article L. 1121-1 du Code du travail mais il n'autorise pas pour autant de porter tort à son employeur, qui est légitimement en droit d'attendre de son salarié qu'il exécute son contrat de travail dans le respect de l'obligation générale de loyauté et de confidentialité. Ainsi, la publication sur Facebook par une salariée d'une photo de la nouvelle collection de prêt à porter présentée exclusivement à certains membres de l'entreprise, a été lourdement sanctionnée par la Cour de Cassation le 30 septembre 2020, et ce, alors même qu'elle avait été effectuée sur son compte privé. »

« La Cour a validé le licenciement disciplinaire en constatant que la publication litigieuse avait été spontanément communiquée à l'employeur par une autre salariée qui était autorisée à accéder au compte Facebook de la salariée licenciée. Elle a donc considéré que le procédé d'obtention de la preuve n'avait pas été déloyal et justifiait la production d'éléments portant atteinte à la vie privée, car elle était

Ecrit par le 12 juin 2026

indispensable à l'exercice du droit à la preuve et proportionnée au but poursuivi. Le paramétrage privé du compte Facebook n'est donc pas un blanc-seing pour s'exprimer sans limites. »

*\*Etude Digital 2020 France - 'We are Social et Hotsuite'*